



Sorgues, le 4 Novembre 2016

**Fédération des Associations  
Mycologiques Méditerranéennes**

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU 24 OCTOBRE 2016 À BÉDARIEUX**

Le lundi 24 octobre 2016, les membres du conseil d'administration se sont réunis dans une salle de la Tuilerie à Bédarieux, à 16h.

Comme de coutume, la séance commence par le décompte des associations présentes ou représentées qui sont :

Société Mycologique d'Ajaccio : Marie-Antoinette BURONI + pouvoir de Brigitte BILES LE DENTU

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis RAFFAGHELLO – Philippe ARNAL

Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET - Daniel CHARLES

Société Mycologique de Provence : Francis FOUCHIER – A. CASSIER + pouvoir de Claude MONIER

Société Mycologique d'Alès : Jean CHABROL + pouvoir de Vanessa BOZEC

Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard OVERAL - Élisabeth MANZO

Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : Marie-Jo MAURUC + pouvoir de Daniel MOUSAIN

Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons : Anne-Marie BOURGESSE – Jean Paul ROMAN

Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique Appliquée : Éliane RAFFAGHELLO + pouvoir de Lucien GIACOMONI

Société Mycologique des Hautes Alpes : Jacques GUINBERTEAU

Société Mycologique André MARCHAND : Jean Louis JALLA + pouvoir d' Edgar OMS.

Société Mycologique de Porto-Vecchio : Philippe AUBEL – Élisabeth HODES

Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Nelly VIDALE + pouvoir de Joseph PUCCINI - Philippe AUBEL + pouvoir d' Ange RAFFALI

Société Mycologique de Vaucluse : Odile CHAMPION + pouvoir de Daniel PURAVET –.

Donc 14 associations sur 18 étaient présentes ou représentées. Le quorum étant ainsi atteint, la séance a pu se poursuivre sans problème.

La présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE remercie l'assemblée de sa participation et les organisateurs de ces journées qui vont se dérouler dans un cadre spacieux et pratique.

Elle demande l'approbation du compte-rendu du CA de printemps à Marseille, ce qui est fait à l'unanimité.

Elle s'étonne de la non-représentation à ce CA de quelques associations dont certaines ne sont pas à jour de leur cotisation annuelle. La secrétaire se chargera de faire un rappel lors de la diffusion du présent compte-rendu.

Le trésorier Daniel CHARLES, toujours en difficulté avec son logiciel informatique, donne les grandes lignes du bilan de l'année comptable écoulée, qui va du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016.

RECETTES : **8990,96 €** dont

Cotisations ..... 1 100 €

Bulletins FAMM 5 913,12 €

Bulletins FMBDS 1 300 €

Publications ..... 271,40 €

Divers ..... 406,44 €

DEPENSES : **8431,96 €** dont

Frais postaux ..... 133,05 €

Frais d'affranchissement 835,76 €

Frais de congrès..... 700 €

Frais de déplacements ..... 674,18 €

Imprimeur .....3 981,90 €

FMBDS .....1 394 €

Divers ..... 213,07 €

Cotisation CEMM ..... 500 €

Soit un solde positif de ..... **559 €.**

Banque :

Au 1 /10/2015 ..... **5.782,43€**

Au 30/09/2016 ..... **5.689,87 €**

Ce dernier montant sera corrigé quand tout ce qui est en attente, à encaisser ou non débité, sera régularisé.

Ce bilan provisoire est approuvé à l'unanimité moins trois voix.

#### **Point sur le bulletin :**

En ce qui concerne le dernier numéro expédié, le n° 50, 600 exemplaires étaient programmés mais 760 ont été reçus. Les deux numéros de l'année, 49 & 50, ont coûté 4 817,66 €, impression.

et frais d'envoi compris. Les recettes mentionnées ci-dessus par le trésorier correspondent aux abonnements 2016 plus la vente de bulletins plus anciens.

Le bulletin 48 « spécial Corse » a été financièrement excédentaire.

Francis FOUCHIER met de côté 25 exemplaires de chaque bulletin conformément au vote du CA en 2015.

Il n'a encore rien reçu pour le prochain bulletin. La mise en page des bulletins est toujours assurée par Claude LAVOISE, les corrections sont faites par Jean ALESSANDRI et Élisabeth HODES ; quant à la relecture des articles, Lucien GIACOMONI et Didier BORGARINO s'en chargent., sans oublier la participation de Pierre-Arthur MOREAU, Jean-Michel BELLANGER et Franck RICHARD. Tous sont remerciés.

Francis rappelle que le prix annuel de 11 € est maintenu pour les membres de la FAMM et ceux de la FMBDS comme les bulletins de celle-ci sont accessibles aux membres de la FAMM dans les mêmes conditions, si les commandes sont transmises à la FMBDS par leur association et si possible groupées pour l'année.

En ce qui concerne les pages jaunes du bulletin qui doivent donner un aperçu détaillé de la vie et des manifestations organisées à l'automne par les différentes associations, il est impératif que les feuilles bleues parviennent à Francis **en février** et **en juin** pour une publication en avril et septembre. Lorsque les dates des expositions sont déjà arrêtées au 1<sup>er</sup> Janvier, celles-ci peuvent déjà apparaître sur le premier bulletin de l'année, si les feuilles bleues arrivent à temps. Pour ceux qui éventuellement auraient du mal avec l'envoi des feuilles, ils pourraient informer directement le site Internet.

### **Nouvelles de la CAFAM :**

Au sujet de la CAFAM, la présidente précise que les réunions annuelles ne sont ouvertes qu'aux délégués de fédérations ou associations. En 2016, ce sont Francis FOUCHIER et Jean CHABROL qui ont représenté la FAMM. Étaient aussi présents les délégués de la FMBDS, de la FAMO, de la SMF, de la Fédération Mycologique de l'Est, de l'Association Mycologique de Bigorre, de la Société Mycologique du Béarn ainsi que les représentants de l'Observatoire Mycologique.

Au programme : *(réduire et resserrer un peu si possible)*

- présentation de Pierre Arthur MOREAU concernant ADONIF, nouvelle association en gestation pour un inventaire national, émanation de la SMF
- intervention de Daniel SUGNY pour la liste rouge nationale
- la FAMO a organisé une journée d'explications sur les analyses ADN
- MYCOSEQUÉ : chaperonnée par la SMF pour le séquençage ADN par Jean Michel BELLANGER – coût d'une opération 12€ - Pour la FAMM, une convention serait à négocier avec le laboratoire de parasitologie-mycologie pour publier les résultats – ce projet est adopté et Francis FOUCHIER est mandaté pour s'en occuper
- comme il nous l'avait annoncé lors du CA de printemps, Francis fait part des relations de la Société Mycologique de Provence avec le laboratoire de la Timone qui utilise le procédé « Maldi-Tof » apportant une détermination rapide des champignons en cas d'empoisonnement et ce par l'application de la spectrographie de masse. Ce procédé a déjà donné des résultats satisfaisants pour l'identification des mycoses. Il est testé pour les macromycètes, plus de 400 espèces sont identifiées.
- point sur le courrier envoyé concernant la biodiversité : les mêmes normes sont à utiliser pour tous les inventaires
- recherche de financements pour effectuer l'inventaire Donadini
- discussion entamée par René CHALANGE au sujet de la publication d'un décret concernant la commercialisation des champignons
- demande d'échantillons pour la recherche du caesium dans certains champignons : 30 ans après Tchernobyl, il ne subsiste que des traces infimes qu'on ne prendra pas en compte.

## **Journées de la CEMM :**

120 personnes ont participé à ces journées très bien organisées par l'AMBAC CUMINO de Boves, à l'hôtel Torinetto de Sampeyre dans la Valle Varaita en Italie. Les champignons n'étaient pas encore sortis en abondance mais il y en avait assez pour occuper les mycologues. Les interventions ont été aussi bien suivies par les mêmes (en majorité membres de la FAMM). Lors de ces journées, il a été procédé au changement de la direction de la CEMM. Les membres du bureau, issus de la FAMM, soit la présidente Marie-Antoinette BURONI et la secrétaire générale Myriam COULOM ont confié la place à l'UMI, pour la présidence à Alessandra ZAMBONELLI et pour le secrétariat à Alvaro GOBBINI. Jean Louis SAVIGNONI ayant donné sa démission du poste de trésorier, il a fallu trouver un remplaçant français, le compte courant étant depuis toujours à la Banque Postale. Marie-Antoinette BURONI a accepté de se charger du poste avec l'aide de la trésorière-adjointe Odile CHAMPION. Les deux vice-présidents sont Jordi FERRER pour la SCM et Danielle OVERAL-GRANVILLE pour la FAMM (désignés d'office).

Durant ces journées, Marie-Antoinette a vendu pour 245 € de bulletins anciens.

La nouvelle présidence de la CEMM a un projet d'uniformisation des législations concernant la récolte et la commercialisation de champignons au sein des pays concernés par la CEMM car actuellement c'est le flou qui domine. D. O-G y représentera la FAMM et fera le point sur la législation française (vaste programme!).

Les délégués titulaires de la FAMM au conseil d'administration de la CEMM à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 seront Danielle OVERAL-GRANVILLE, Jean-Louis RAFFAGHELLO et Odile CHAMPION.

En 2018, il reviendra à la FAMM d'organiser les journées de la CEMM. Le site d'EGAT dans les Pyrénées Orientales, déjà utilisé avec succès auparavant, est vivement pressenti. Mais la Société André Marchand ne pourra donner une réponse définitive qu'après le 7 novembre.

\*\* dernière minute : Edgar Oms a fait savoir à la Présidente que la SMAM, après quelques « hésitations » acceptait cette organisation. Nous l'en remercions.

## **Manifestations à venir :**

FAMM 2017 : Journées organisées du **23 au 27 octobre** par l'Association Mycologique d'Aix-en-Provence dans un centre hôtelier à SAINTE - TULLE dans les Alpes-de-Haute-Provence à proximité de Manosque.

CEMM 2017 : Journées couplées avec les XXXVèmes Journées des Cortinaires, les 9èmes de l'Arc Atlantique et celles des Hypogés, organisées par la Sociedad Micologica Cantabra à POTES en Espagne, dans le Parc des Picos de Europa, du **29 octobre au 4 novembre**.

FAMM et CEMM 2018 : voir plus haut

2019 : organisation par la FMBDS

## **Nouveau découpage des régions :**

Le seul autre département de l'Occitanie se situant dans la zone climatique de la FAMM serait l'Aveyron mais, pour le moment, nous gardons le statu-quo et nous limitons aux départements actuels, figurant sur le logo.

## **Projet de remontée des données mycologiques :**

Démarches réalisées en 2016 :

- 14/6 : J. Chabrol, B. Overal et D. O-G ont assisté en tant qu'observateurs à la réunion du Groupe Silène à la DREAL PACA alors au Thoronet, à l'invitation de Dorothée Meyer en charge à la DREAL du SINP dont dépend SILENE. Prise de contacts intéressante et vision de la réalité de SILENE et de ses acteurs.
- F. Fouchier a pris contact avec N. Van Vooren au sujet du projet ADONIF (émanation directe de la SMF) pour savoir ce qu'il en était.
- D. O-G a pris contact à plusieurs reprises avec J-M Genies géomaticien au CBNA Alpin en charge de SILENE, lequel l'a aiguillée vers les coordinateurs (V. Noble et J. Delage)
- 17/10 : rencontre à la DREAL (Marseille) entre C. Monier, F. Fouchier et D. O-G pour la FAMM et Dorothée Meyer (DREAL-SINP-SILENE) afin de préciser et de formaliser le projet : Quelques principes de base sont précisés par D. Meyer :
  1. définir une méthodologie ( Qui ?, Quoi ? Où ? Comment ?...)
  2. nécessité absolue de valider nos données : ni SILENE ni les CBN (alpin, méditerranéen et corse) ne disposent de mycologues, nous devons donc fournir des données validées soit par un comité scientifique, soit par une personne référente officiellement désignée.
  3. Contrat indispensable entre les producteurs de données et la Fédération : aucune remontée directe de données, tout doit être validé par la Fédération.
  4. Cohérence indispensable entre les données ( présentation, mentions obligatoires, référentiels utilisés...)
  5. Dès que nous commencerons à avoir un noyau de données, nous pourrions entrer dans l'outil SILENE.

Il nous faut donc dans un premier temps : définir notre méthodologie – prendre contact avec N. Van Vooren qui a l'expertise de la FMBDS – prendre contact plus formellement avec Virgile Noble (preneur mais un peu effrayé par l'ampleur du sujet!). D. O-G verra N. Van Vooren au cours de ces journées.

Actuellement, en projet, le recensement mycologique du Parc de la Vanoise. Le travail a déjà été effectué par la société de Montpellier pour la Parc des Cévennes qui l'a rétribué et aussi gratuitement par l'ANNAM pour le Parc du Mercantour. Ces travaux pourraient constituer un début de collecte de données. Affaire à suivre...

Mandat est donné à la Présidente pour continuer le travail.

### **Groupe de travail « Révision des Statuts et ROI »**

Y participent : Ph. Aubel, O. Champion, R. Foucher, F. Fouchier, D.Overal-Granville, D. Puravet et J. Chabrol, coordonnateur.

Le groupe se réunira durant ces journées afin de discuter et valider les articles déjà révisés par J. Chabrol.

La présidente clôt la séance à 18 h.

Odile CHAMPION

Secrétaire

Danielle OVERAL-GRANVILLE

Présidente